



L'adhésion du Royaume-Uni au PTPGP doit se faire dans le respect des normes élevées et du niveau d'ambition du traité

Ottawa (Ontario) – 17 avril 2023 – Dan Darling, président de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) a publié aujourd'hui le communiqué suivant relatif à l'adhésion du Royaume-Uni au Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Les membres de l'ACCA soutiennent depuis longtemps l'expansion du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) sous réserve que les nouveaux membres adhèrent aux normes élevées et au niveau d'ambition atteint par le traité.

Ainsi, bien que l'ACCA se réjouisse que le Royaume-Uni (R.-U.) adhère à une formulation qui facilite le commerce de produits issus de la biotechnologie agricole (comme les grains et les sucres), les membres de notre organisation sont déçus que l'adhésion du R.-U. au PTPGP n'ait pas permis de régler bon nombre des barrières sanitaires, phytosanitaires et tarifaires qui limitent l'accès du Canada à d'importants marchés d'exportations canadiennes de produits agroalimentaires vers le Royaume-Uni, comme le bœuf et le porc.

Avant de ratifier l'intégration du Royaume-Uni au PTPGP, le gouvernement du Canada doit s'assurer que le R.-U. se conforme aux principes du PTPGP en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), particulièrement en ce qui a trait aux prises de décisions fondées sur la science et la gestion du risque.

L'ACCA se réjouit de savoir que le gouvernement canadien surveillera étroitement la mise en œuvre des mesures SPS et leur conformité aux normes du PTPGP. L'ACCA exhorte le gouvernement fédéral à partager un plan de travail et les ressources qui ont été identifiées afin d'assurer que le processus se réalise de manière appropriée.

Advenant que le Royaume-Uni ne se conforme pas aux principes du PTPGP, le gouvernement du Canada devra recourir à un processus de règlement des différends ou à tout autre moyen nécessaire afin de s'assurer que l'adhésion du R.-U. au PTPGP est profitable pour l'agriculture canadienne. En effet, la persistance de barrières non tarifaires qui ont limité l'accès au marché du R.-U. a eu des répercussions néfastes pour de nombreux exportateurs canadiens de produits agroalimentaires.

L'adhésion du R.-U. crée un précédent pour tout autre pays souhaitant se joindre au Partenariat. Une non-conformité en matière de mesures SPS enverrait donc à d'éventuels partenaires le message négatif qu'il n'est pas nécessaire de respecter les normes élevées du traité.

L'ACCA demande donc au gouvernement de redoubler d'efforts pour assurer que ces points en litige soient réglés avant que le Royaume-Uni se joigne officiellement au PTPGP ainsi que dans le cadre des négociations de libre-échange en cours entre le Canada et le R.-U.

-30-

Pour plus d'information :

info@cafta.org